

Réf: Dossier N° 113128

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SONGA CIV »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DEUX  
PLATEAUX VALLONS, Lot 2452, Ilot 211

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 02/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SONGA CIV »

Objet : Le commerce électronique

L'achat de biens et de services divers

La vente de biens et de services divers

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DEUX  
PLATEAUX VALLONS, Lot 2452, Ilot 211

Dirigeant(s) : M SOUBEIGA ERIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-04948 du 07/06/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°24444/GTCA/RC/2022 du 07/06/2022

